Bosnie-Herzégovine : Milorad Dodik plus menaçant envers les journalistes et les autorités fédérales

Description

Malgré l'opposition de certains nationalistes bosno-serbes, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et la Cour internationale de Justice ont reconnu que les forces serbes de Bosnie étaient responsables d'un génocide visant la population bosniaque pendant la guerre de Bosnie (1992-1995).

En juillet 2021, le Haut représentant Valentin Inzko avait imposé une loi portant sur l'interdiction du négationnisme de ce génocide. Cependant, le nationaliste bosno serbe Milorad Dodik, proche du Kremlin et actuellement à la tête du gouvernement de la République serbe de Bosnie (RS), continue à nier l'existence de ce génocide. Dans un contexte de regain de tensions entre le gouvernement de Banja Luka et les autorités fédérales bosniennes, le 6 mars 2023, le bureau du Procureur de Bosnie-Herzégovine a déposé une plainte contre M. Dodik pour négation du génocide de Srebrenica (8 000 morts). Une enquête est actuellement en cours pour décider des suites à donner.

En réaction, le nationaliste bosno-serbe a tenu une conférence de presse à Banja Luka le 9 mars, où il a déclaré que *« la coalition majoritaire* [qu'il dirige] *pense que la RS a été attaquée pour différents motifs, car on veut condamner davantage le peuple serbe et la RS. »* Pour le politicien, *« tout ce qui se passe au niveau de la Fédération bosnienne est pourri et non valide »*, même s'il a précisé ne pas viser dans ses propos l'État lui-même, mais ce qu'il nomme la « communauté étatique bosnienne » qui gouverne actuellement le pays et qui serait soutenue par les médias. Ainsi, ciblant directement la presse nationale ou locale, il a fait savoir qu'il projetait de criminaliser la diffamation en amendant le Code pénal de la RS, afin d'empêcher les médias de représenter constamment la RS de manière négative et de spéculer plutôt que d'informer leurs lecteurs. Quant aux autorités centrales, il estime « suspecte » la loi qu'elles ont imposée sur l'interdiction du négationnisme et ne reconnaît pas sa légitimité. Enfin, M. Dodik a précisé avoir eu connaissance d'échanges entre certains magistrats et des puissances étrangères afin d'engager des poursuites judiciaires contre lui.

Sources : *Slobodna Bosna, Radio Free Europe.*

date créée
20/03/2023
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre